



## Du soutien prévisible pour les arts et la culture

### Élections 2021

---

Le Québec est un îlot francophone dans l'océan anglophone de l'Amérique du Nord. Les Québécois ont une culture riche, inventive et débordante de créativité. Grâce à de nombreux ambassadeurs du monde des arts et des lettres (musique, littérature, cinéma, danse, cirque), le Québec est reconnu partout sur la planète. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos créateurs et de célébrer notre culture. Mais plutôt que de contribuer au développement culturel du Québec, Ottawa en est un frein.

### PROPOSITIONS DU BLOC EN CULTURE

#### 1. Arts, événements et festivals

Le Bloc s'engage également à être derrière les artistes et tout le domaine culturel québécois et promet de travailler d'arrache-pied afin d'assurer la **pérennité** et la **prévisibilité** des programmes et des subventions culturels et touristiques. Notamment pour les **petits et moyens événements**, ces demandes sont excessivement importantes pour qu'ils puissent avoir un minimum de prévisibilité financière. Le Bloc travaillera à consolider et **rendre permanent** le soutien financier de la culture si cruciale au développement touristique, et plus particulièrement le soutien à **la matière première de l'industrie créative, ses créateurs de contenu et ses artistes**.

Voici quelques propositions, mises de l'avant par le Bloc, allant en ce sens :

- Rendre permanents les investissements faits en 2019-2020 et en 2020-2021, prolongés par l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour 2021-2022 et à nouveau reconduits pour 2022-2023 et 2023-2024 dans le dernier budget<sup>1</sup>.
  - 8 M\$/an au Fonds du Canada pour la présentation des arts
  - 7 M\$/an au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine
- Prévoir un mécanisme d'indexation des programmes pour les 5 prochaines années qui tiendra compte de l'inflation et du nombre grandissant de festivals et d'événements à soutenir<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Recommandation FAME au Comité permanent des finances de la Chambre des Communes.

<sup>2</sup> Recommandation FAME au Comité permanent des finances de la Chambre des Communes.



## 2. Investissements en culture

Alors que les coûts de production augmentent année après année depuis 20 ans, la contribution du gouvernement fédéral à Téléfilm Canada reste insuffisante, ce qui diminue la capacité de la société d'État à appuyer adéquatement le développement du cinéma québécois. La fin de programmes de promotion de la culture à l'international a aussi affecté la mise en valeur de la production culturelle québécoise. Enfin, comme le demande le milieu artistique québécois depuis des années, le **Conseil des arts** devrait avoir les moyens de mieux soutenir les créateurs québécois.

- Le Bloc Québécois demande une révision à la hausse du budget de **Téléfilm Canada** afin de permettre la création de séries « lourdes » en ligne comparables à ce qui se fait dans de nombreux pays. Il demande également que le gouvernement maintienne, puis indexe, le budget du **Conseil des arts** à un plancher de 300 millions de dollars, incluant une aide à la promotion internationale.
- Dans le même esprit, le Bloc Québécois demande que soit révisé le mode de financement du **Fonds des médias du Canada**, lequel est responsable de près de 85% du financement des séries de variété et des dramatiques dont les Québécois sont adeptes.
  - Ce fonds étant alimenté par un pourcentage déterminé des revenus des câblodistributeurs (ces revenus étant à la baisse depuis l'arrivée des géants du web), les sommes disponibles ne suffisent plus à la demande. En attendant que les entreprises numériques contribuent équitablement au système de radiodiffusion dont ils profitent grassement, le gouvernement doit s'assurer que les organismes de financement soient en mesure de répondre aux besoins de nos producteurs de contenus.
- Le Bloc Québécois fait sienne la demande de l'industrie culturelle d'ajuster le partage de financement des productions canadiennes par rapport à celui des productions québécoises par le **Fonds des médias du Canada (FMC)**. L'actuelle répartition 70%/30% du financement ne correspond pas à la réalité. Un ratio de 60% pour les productions canadiennes et de 40% pour les productions québécoises serait considéré comme équitable et réaliste.



### 3. Aide COVID

Le prochain gouvernement doit soutenir les efforts du Québec pour relancer les arts de la scène de manière prévisible et sécuritaire pour les différents acteurs de l'industrie créative, tant sanitaire que financièrement.

Maintenir les subventions aux **festivals et événements** et compenser la perte de revenus autonomes (revenus de billetterie, commandites, etc.), notamment :

- Offrir un **crédit d'impôt remboursable aux consommateurs de spectacle** représentant 20 % des billets et frais d'entrée d'activités d'arts et culture jusqu'à un maximum de 200 dollars;
- Instituer un programme de financement à la billetterie pour amoindrir les effets de la distanciation sociale s'inspirant de la **compensation de perte d'au moins un siège sur deux en salle** par un appariement subventionné des ventes de billets, comme le Bloc le proposait dans son Plan de relance de l'automne 2020.
- Suspending la PCRE dans l'objectif de pouvoir la réintroduire en cas d'un éventuel besoin, mais également afin de la moduler pour que les gens des secteurs les plus touchés puissent toujours y avoir accès (comme c'est le cas pour le secteur de la culture et des arts).

### 4. Soutenir le revenu des créateurs et créatrices

- Le Bloc prévoit se pencher sur les législations suivantes, afin de les amender :
  - Loi sur le statut de l'artiste
    - Le Bloc souhaite travailler à mettre en place un statut particulier aux artistes, combiné à des mesures offrant à ceux-ci une plus grande sécurité financière, par exemple l'étalement du revenu. Il est important de conserver le talent et l'expertise de nos artistes et artisans malgré la fluctuation naturelle de leur travail.
  - Loi sur le droit d'auteur
    - Il faudra dès que possible, examiner les exceptions et les lois relatives à l'exonération pour s'assurer que les fournisseurs de services Internet soient responsables de leur rôle dans la diffusion du contenu tout en augmentant les efforts pour lutter contre le piratage et appliquer le droit d'auteur pour s'assurer que la matière première soit adéquatement rémunérée pour son contenu.
    - Il faut un rehaussement du soutien aux créateurs et aux secteurs de création pour s'adapter aux nouveaux marchés numériques.



## 5. Soutien aux livres

Le Québec a depuis longtemps décidé d'exempter l'achat de livres de la taxe de vente québécoise. Cette mesure constitue une forme de soutien très appréciée des acheteurs comme des libraires et des auteurs.

- Le Bloc Québécois propose que l'achat de livres soit exempté de l'application de la TPS.
- Le Bloc Québécois demande également que le gouvernement fédéral offre aux libraires des tarifs postaux réduits via Poste Canada comme il le fait actuellement pour les périodiques.